

**Téléphonie Mobile**  
**Fiche de synthèse Charte 2021**

**Informations générales :**

Opérateur	Bouygues	Arrdt	17 <sup>eme</sup>
Nom de site		Numéro	T15718
Adresse du site	53-55, rue Legendre	Hauteur	R+7 (24.85m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes et partage 2100MHz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Orange et SFR présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

**Calendrier de suivi du dossier**

Date de validation de la version précédente du dossier	30/11/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	25/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	25/12/2021

**Objet de la demande**

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 0°, 100° et 240° ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G)		
Distance des ouvrants	5 à 7m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 4V/m - 100° < 5V/m - 240° < 5V/m 5G (3500) : 0° < 5V/m - 100° < 4V/m - 240° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	29m		

**Incidence visuelle**

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 100° et 240°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	3 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

**Date :**

**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

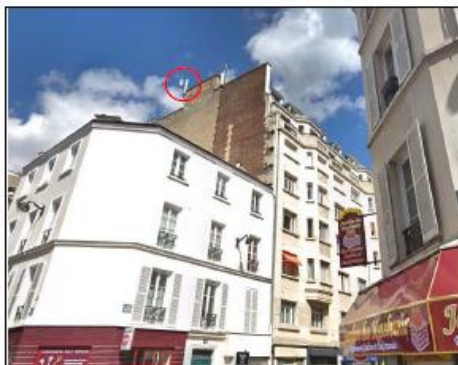
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :



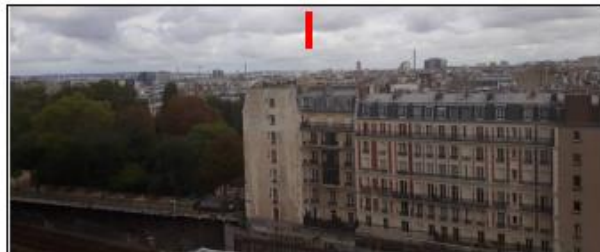
Etat projeté :



**Vue des Azimuts**

**9. Vues par secteur :**

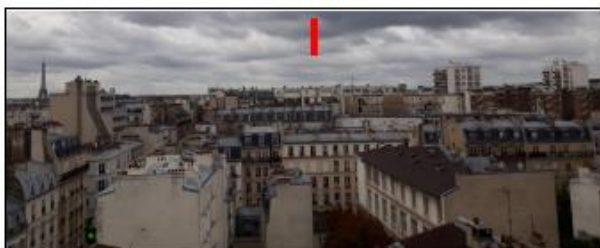
Azimut 0° :



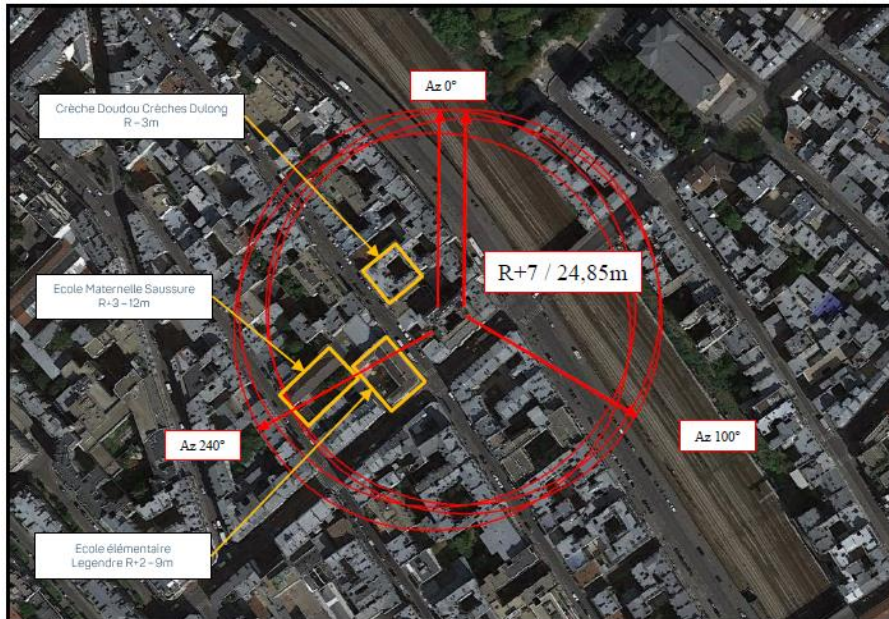
Azimut 100° :



Azimut 240° :



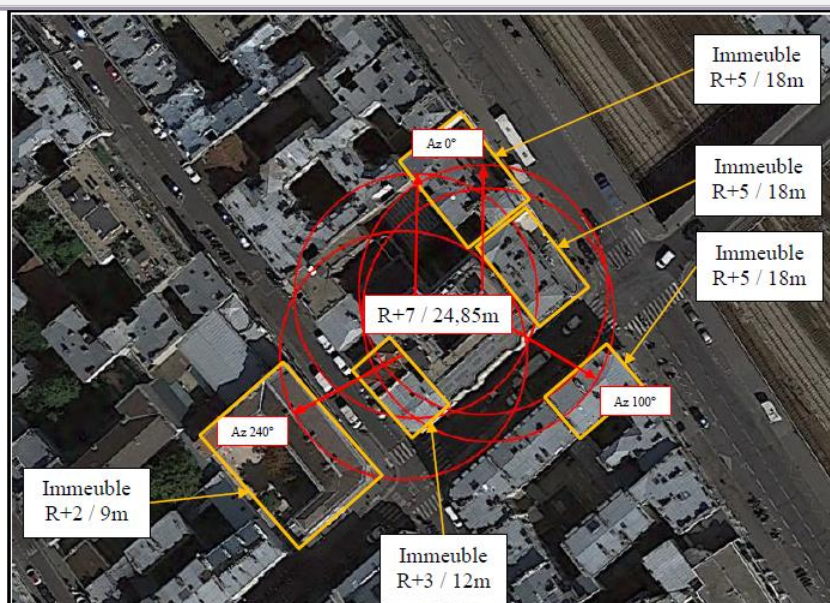
**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Ecole élémentaire Legendre	49 Rue Legendre 75017 Paris	R+2 – 9m	Oui	20m	<2 V/m
Ecole Maternelle Saussure	48 Rue de Saussure 75017 Paris	R+3 – 12m	Oui	47m	<5 V/m
Crèche Doudou Crèches Dulong	58 Rue Dulong 75017 Paris	R – 3m	Non	27m	<2 V/m

**ESTIMATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PARTICULIERS <1V/M**

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**PAS DE VIS-À-VIS DANS LES 25M**

**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)**

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 53-55 RUE LEGENDRE 75017 PARIS-17E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 100°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	25.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m .

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)**

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 53-55 RUE LEGENDRE 75017 PARIS-17E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 100°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	Entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Légende

